

<p style="text-align: center;">AUTORISATION DE DIFFUSION D'UNE PHOTOGRAPHIE REPRESENTANT UNE PERSONNE PRIVEE</p>

Je soussignée,

Autorise l'EHPAD à publier, exposer et diffuser des photographies prises par l'établissement et me représentant pour les usages suivants :

- ✓ Publication dans les journaux et revues ;
- ✓ Publication dans le journal interne de l'EHPAD ;
- ✓ Livret d'accueil de l'EHPAD ;
- ✓ Illustration d'ouvrage ;
- ✓ Cassettes vidéo ou DVD ;
- ✓ Exposition photos au sein de l'EHPAD ;
- ✓ Exposition photos lors de festivités organisées par l'EHPAD à l'extérieur de l'EHPAD ;
- ✓ Sur le site internet de l'EHPAD.

S'il y a des types de diffusion que je ne souhaite pas, je raye les lignes pour lesquelles je ne donne pas d'autorisation.

Cette autorisation est donnée à titre permanent. Si je ne souhaite plus que l'établissement soit autorisé alors je contacte la direction qui me fera remplir une nouvelle attestation qui autorisera partiellement ou pas du tout l'établissement à diffuser mon image.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

Je note également que les légendes ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée ou à celles de ma famille.

n'autorise pas l'EHPAD à publier, exposer et diffuser des photographies prises par l'établissement sous quelque forme que ce soit.

A Javron, le

Signature du résident ou de son représentant légal (à préciser)